



rénover les transports

pour accroître la compétitivité de nos entreprises

Le développement d'une activité industrielle est conditionné à une utilisation optimale et à moindre coûts des moyens de transport des marchandises. **10 % du chiffre d'affaires de la chimie est consacré aux coûts de transport et de logistique.**

Deux moyens de transport sont vitaux pour notre secteur :

- **Le fret ferroviaire**

Le fret ferroviaire connaît depuis plusieurs années un déclin en France, avec un fort report modal sur la route, au contraire de l'Allemagne qui voit ses flux ferroviaires augmenter. Ainsi, le fret marchandises a chuté de 31 % en 10 ans en France (entre 2003 et 2013). Dans le même temps, il a augmenté de 43 % en Allemagne et de 15 % au Royaume-Uni. **Notre réseau est par ailleurs très vieillissant.**

Le rail reste pourtant un mode sécurisé comparé à la route, ce qui est primordial pour le transport de marchandises dangereuses. Il est aussi et surtout le transport le plus écologique en raison de ses faibles émissions de CO₂.

- **Le transport routier**

Depuis janvier 2013, le passage de 40 à 44 tonnes a été une évolution majeure. L'industrie de la chimie en France réalise plus de 74 % de son chiffre d'affaires à l'exportation (56 milliards d'euros) dont les 2/3 avec des pays de l'UE. **Il faut aujourd'hui permettre le passage des frontières européennes par des camions de 44 tonnes.**

10 %

du chiffre d'affaires de la chimie est consacré au transport.

Nos propositions

19 Maintenir une chimie intégrée sur le territoire national. Identifier et sécuriser les « maillons critiques » dans les chaînes de valeur chimiques (productions, y compris de commodités, prestations et logistique) nécessaires à la compétitivité et à l'attractivité des sites chimiques en France ;

20 Promouvoir une offre de fret globale (articulation ferroviaire, fluvial et maritime) fiable et compétitive, par les ajustements structurels nécessaires, en particulier pour le fret en wagon isolé ;

21 Stimuler la fluidité des échanges intra-européens durables : négocier les accords bilatéraux nécessaires avec l'Italie, la Belgique et le Luxembourg pour permettre le passage des frontières aux véhicules de 44 t ;

22 Favoriser la mutualisation des flux pour réduire les coûts, via les opérateurs ferroviaires de proximité (OFP) ou sur un périmètre géographique plus large.

Les opportunités pour les entreprises et nos territoires

- Favoriser les modes de transport plus respectueux de l'environnement ;
- Améliorer la sécurité routière en diminuant le nombre de camions sur les routes ;
- Accroître la sécurité des transports de marchandises dangereuses.